

**Mardi 9 juin 2026 à 19h**  
 à l'Espace Landowski  
 28 avenue André Morizet  
 Boulogne-Billancourt.

Suivez-nous sur nos réseaux





**Prix Média**  
**2026, ENFANCE**  
*majuscule*  
Bienveillance et défense des droits de l'enfant

## DOSSIER DE PRESSE

---

Lors de sa quatorzième édition, le jury du Prix Média Enfance Majuscule s'est réuni le 11 avril 2026 pour délibérer.

Les documentaires reçus cette année font émerger une problématique inquiétante relevée par tous les membres du jury : un accroissement constant de l'économie lucrative autour des métiers de l'humain, et plus particulièrement de la petite enfance, face un service public de plus en plus menacé.

Enfance Majuscule note une forte participation des candidats cette année encore, rendant compte d'une prise de conscience en constante augmentation de la part des médias, et de leur rôle précieux en matière de protection de l'enfance.

Suivez-nous sur nos réseaux



Contact

06 38 10 54 23

[contact@enfance-majuscule.fr](mailto:contact@enfance-majuscule.fr)

Récompenser les émissions diffusées sur les chaînes françaises tout au long de l'année, relève de la prévention et s'inscrit directement dans les objectifs majeurs d'Enfance Majuscule :

- Plus large sera le public ayant accès à la force des images concernant l'enfant et ses droits, plus nous verrons des changements s'opérer.
- Ces récompenses sont une reconnaissance qui donne aux producteurs les moyens de traiter à nouveau des sujets sensibles pour lesquels les chaînes ont peu de cases horaires disponibles.

Décerné par des professionnels du terrain psychosocial et des spécialistes des médias, ce Prix nous concerne tous.

## Le Prix Enfance Majuscule

# Un outil de prévention

### Ce Prix se divise en cinq catégories

- Jeunesse
  - Fiction
  - Documentaire tourné en France
  - Documentaire tourné à l'étranger
  - Prix Simone Chalon de la personnalité remarquable
- l'enfance en danger
  - les droits de l'enfant
  - la protection de l'enfance
  - la prévention en matière de violence, de maltraitance
  - la résilience des enfants



### Le Prix

Il correspond à un programme qui est généralement choisi à l'unanimité du jury pour l'originalité du sujet traité, la qualité de son contenu et de sa réalisation, l'éclairage qu'il propose sur un droit bafoué de l'enfant.

### La mention

Le programme proposé est, soit innovant, soit très efficace dans son approche ou dans sa réalisation, et permet de mettre en lumière une problématique de protection de l'enfance.

### Prix Simone Chalon de la personnalité remarquable

Simone Chalon, Présidente d'Enfance Majuscule pendant plus de 40 ans, chevalier de la légion d'honneur, a lutté toute sa vie contre les violences faites aux enfants. Nous avons fait le choix de lui dédier un prix, car nous sommes convaincus que le combat d'une personnalité remarquable pour son action en faveur des droits de l'enfant, doit être mis en lumière d'une manière spécifique.

*« Une photographie arrête  
le temps et nous oblige  
à regarder ce que nous  
préfererions parfois ignorer »*

**Don McCullin**

## **Enfance Majuscule vous invite au Prix Media**



### **La présidente Patricia Chalon**

Psychologue-psychothérapeute,  
Présidente d'Enfance Majuscule.



### **Le parrain de l'association Michel Cymes**

Médecin spécialiste,  
il anime de nombreuses  
émissions télévisuelles.  
Depuis 20 ans, il est parrain  
d'Enfance Majuscule.



### **Le parrain du prix Bernard Golse**

Pédopsychiatre, Professeur des  
universités-praticien hospitalier  
émérite de psychiatrie de  
l'enfant et de l'adolescent à  
l'université Paris Descartes,  
Psychanalyste et essayiste.

# Les jurés



**Danièle IKIDBACHIAN**  
**Présidente du jury**  
Assistante sociale –  
Secrétaire générale  
d'Enfance Majuscule



**Muriel ACHERY**  
Productrice artistique  
et scénariste



**Christine ASCOLI-BOUIN**  
Psychologue clinicienne



**Patricia CHALON**  
Psychologue-psychothérapeute  
Présidente d'Enfance Majuscule



**Philippe LAMAISON**  
Artiste plasticien



**Patrice ROMEDENNE**  
Journaliste



**Jean-Pierre ROSENCZVEIG**  
Magistrat honoraire



**Nicole TRICART**  
Inspectrice générale  
honoraire de la Police  
nationale



**Isabelle CLANET Dit LAMANIT**  
Avocate spécialisée en droits  
des enfants,  
Membre du Conseil de l'Ordre  
du Barreau des Hauts-de-Seine  
Bâtonnière (2023-2024)



**Claire BRISSET**  
Journaliste,  
Ancienne porte-parole  
de l'UNICEF,  
Ancienne Défenseure des Enfants  
Inspectrice générale honoraire  
de l'Éducation nationale



**Christophe PHILIPPE**  
Pédiatre et pédopsychiatre



**Julie CROUZILLAC**  
Présidente de l'association  
ADN Kids!

« Les enfants ne sont ni des cibles ni des dommages collatéraux, ils sont des humains dont les vies sont détruites bien avant d'avoir commencé »

Graça Machel

# Les nommés

## Catégorie jeunesse

### MISSION INFO

Comment faire face au harcèlement scolaire ?  
OKOO

Serge Bonafous, Carole Bélingard,  
Myriam Bounafaa, Danaé Pol  
Produit par France Télévisions

### LA COUR DES GRANDS

France 4  
Candice Souillac, Béatrice Baumié  
Produit par J2F PRODUCTION

### TFOU D'INFO

TFX (groupe TF1)  
Guillaume Buan  
Produit par TFX / TF1 Production

## Catégorie documentaire tourné en France

### À L'ÉCOUTE

France 2  
Marion Vaqué-Marti  
Produit par KM Prod

### COMPLÉMENT D'ENQUÊTE ABUS, SILENCE ET COMPROMISSIONS, LE SCANDALE BETHARRAM

France 2  
Wandrille Lanos et Alexis Noé  
Produit par Nova Production

### ENVOYÉ SPÉCIAL

#### BRIGADE DES MINEURS : DES MOTS POUR DIRE LE MAL

France 2  
Anaïs Bard et Juliette Jonas  
Produit par France Télévisions

### CECI EST MON CORPS

ARTE  
Jérôme Clément-Wilz  
Produit par KIDAM et Squawk

### ENVOYÉ SPÉCIAL

#### COUPS DE COUTEAUX CHEZ LES ADOS

France 2  
Ulysse Cailloux et Pierre-Antoine  
Souchard  
Produit par France Télévisions et  
Kraken Films

### CRÈCHES, RAZZIA SUR LES BÉBÉS

ARTE  
Alain Pirot et Coraline Salvoch  
Produit par ARTE France et Capa  
Presse

# « Une société qui tolère la souffrance de ses enfants en temps de guerre perd toute prétention à la civilisation »

Janusz Korczak

## Catégorie documentaire tourné à l'étranger

**ZONE INTERDITE DE LA FESSÉE À L'ÉDUCATION « POSITIVE » : 50 ANS DE RÉVOLUTION DES RELATIONS PARENTS-ENFANTS**  
M6  
Lætitia Kretz  
Produit par Ligne de Front

**DIDIER, MOI ET LES AUTRES... LES ENFANTS DU SILENCE**  
LCP Assemblée Nationale  
Nicolas Bourgoüin  
Produit par Patrick Spica Productions

**ENQUÊTES DE RÉGION ENFANTS PLACÉS, UN SCANDALE D'ÉTAT**  
ICI Centre Val de Loire (France 3)  
Coralie Pierre et Amélie Rigodanzo, Céline Girardeau  
Produit par France Télévisions – France 3 Centre-Val de Loire

**GRANDIR EN FRANCE, LES ENFANTS ONT LA PAROLE**  
France 2  
Aurélia Perreau, Tristan Le Guillou  
Produit par Bangumi

**LA FRANCE EN VRAI**  
La parole de l'enfant, sortir du silence  
ICI Nouvelle-Aquitaine (France 3)  
Valérie Jourdan  
Produit par Feel Good Production et France Télévisions

**INFRAROUGE MÈRES EN LUTTE**  
France 2  
Johanna Bedeau  
Produit par 416 Prod

**ENQUÊTE EXCLUSIVE PROSTITUTION DES MINEURES : L'ENQUÊTE CHOC**  
M6  
Corinne Lellouche, Gina Lunkiesa  
Produit par Superboss/CPROD

**ENVOYÉ SPÉCIAL PROTECTION DE L'ENFANCE : LE SCANDALE DES MINEURES PROSTITUÉES**  
France 2  
Mélanie Nunes  
Dream Way Production et France Télévisions

**SOS JEUNESSE EN DÉTRESSE**  
France 5  
Laurence Delleur  
Produit par Cinétévé (Fabienne Servan Schreiber et Estelle Mauriac)

**LA FRANCE EN VRAI VIOLENCES SEXUELLES À L'ÉCOLE : SILENCE DANS LES RANGS !**  
France 3  
Sophie Romillat  
Produit par CAT et Cie

**ENFANTS ESCLAVES : LES PETITS DAMNÉS DE LA TERRE**  
YouTube  
Patrice Lucchini, Jean-Charles Doria  
Produit par Productions Tony Comiti

**LA JAMBE DE JUDELET**  
Youtube  
Daniel Grandclément  
Produit par D.G.P

**MÉTAVERS - ABUS VIRTUELS, DANGERS RÉELS**  
ARTE  
Ann Shin, Margarita Dreiling  
Produit par Gebrüder Beetz

**L'HEURE D RASHID, THE BOY FROM SINJAR**  
France 3  
Jasna Krajinovic  
Produit par Hélicotronc, Alter Ego, Clin d'Oeil films, Dérives

**LE MONDE EN FACE UKRAINE, L'ENFANCE VOLÉE**  
France 2  
Tetiana Pryimachuk et Philippe Lagnier  
Produit par Capa et Newen Studios, avec la participation de France Télévisions

# Les Lauréats

---



## Catégorie Jeunesse

---

### Mention

### TFOU d'INFO

Auteur/Réalisateur : Guillaume Buan

Production : TFX / TF1 Production

Diffusion : TFX (groupe TF1)

Très complet, un magazine parfaitement adapté aux enfants qui a su convaincre le jury par son efficacité. Toujours contextualisé et au contenu divertissant, dans un souci de se mettre à leur hauteur, cette émission hebdomadaire propose un programme varié et aux exposés très instructifs. Un travail citoyen qui permet d'aider les enfants à prendre conscience qu'ils ont, tout autant que les adultes, le droit d'être bien informés !

# Catégorie Documentaire tourné en France



## SOS Jeunesse en détresse

**Auteure / Réalisatrice :** Laurence Delleur  
**Production :** Cinétévé (Fabienne Servan Schreiber et Estelle Mauriac)  
**Diffusion :** France 5

Ce travail expose des défaillances majeures en matière de santé mentale chez les enfants, pourtant désignée Grande Cause Nationale de 2025. La question se pose de la montée de l'axe lucratif : va-t-il rester demain un service public de protection de l'enfance ? Le jury a souhaité récompenser ce travail remarquable par un prix à l'unanimité, mettant à l'honneur le travail de professionnels engagés, avec un manque de moyens publics patent.



**Prix ex aequo**



## LA FRANCE EN VRAI Violences sexuelles à l'école, silence dans les rangs

**Auteure / Réalisatrice :** Sophie Romillat  
**Production :** CAT et Cie  
**Diffusion :** France 3

La réalisatrice suit la situation d'une professeure de cirque, Marie, se retrouvant dans la posture d'être lanceuse d'alerte et confrontée d'emblée à une mécanique d'omerta interne à l'Education nationale. Le jury a

particulièrement souhaité saluer la mobilisation remarquable cette enseignante à l'origine de l'enquête ici mise en lumière, décernant un prix à l'unanimité pour ce documentaire.

## Les Lauréats

Mention ex aequo



### Crèches, razzia sur les bébés

Auteur.es/Réalisateur.ices :  
Alain Pirot et Coraline Salvoch  
Production : ARTE France et Capa Presse  
Diffusion : ARTE

Scandale d'actualité, celui de l'économie lucrative des modes de garde illustre amèrement la démission de nos politiques autour des métiers de l'humain, et la perte du combat européen sur le service public. Tout le monde est perdant, parents, enfants et professionnels.

Enfance Majuscule ne peut que saluer la mise en lumière très documentée de ces dysfonctionnements majeurs, qui démontrent la mécanique de détournement des fonds publics et le cynisme de notre modèle économique.



Mention ex aequo



### ENQUÊTE EXCLUSIVE Prostitution des mineures : l'enquête choc

Auteures/Réalisatrices :  
Corinne Lellouche et Gina Lunkiesa  
Production : Superboss/CPROD  
Diffusion : M6

Ce reportage puissant dénonce l'explosion du phénomène de la prostitution des mineurs. En France, 80 % des adolescents exploités sexuellement sont des enfants placés, mais ceux des familles favorisées sont aussi concernés. Ce travail de terrain expose les freins pour une protection véritablement efficace, dont l'utilisation des réseaux sociaux et de pratiques prostitutionnelles différentes et récentes. Il remet au cœur du débat la passivité d'une société tout entière, qui ne protège pas assez ses enfants.



**Mention ex aequo**



## Ceci est mon corps

**Auteur/Réalisateur :**

**Jérôme Clément-Wilz**

**Production : KIDAM et Squawk**

**Diffusion : ARTE**

Abusé par un prêtre lorsqu'il était enfant, le réalisateur de ce documentaire traite de son parcours personnel de résilience et dépeint, entre autres, les mécanismes délétères du déni parental. Au rythme des silences, il y aborde la question de l'amnésie traumatique et du travail de reconstruction nécessaire, accompagné par le soutien d'avocats remarquables.

# Catégorie Documentaire tourné à l'étranger



## L'HEURE D **Rashid, the boy from Sinjar**

**Auteure/Réalisatrice :**  
Jasna Krajinovic  
**Production :** Hélicotron, Alter  
Ego, Clin d'oeil films, Dérives  
**Diffusion :** France 3

Ce reportage puissant, singulier, raconte le retour de Rashid, jeune Yézidi rescapé des prisons de Daesh, dans sa ville natale en Irak. Des images sobres, empreintes de silences habités, laissant imaginer les exactions, suivent le parcours personnel de cet adolescent. L'approche sur plusieurs axes de problématiques, telles que

le rapport à l'éducation et à l'exil subi a profondément ému le jury, attribuant à ce document un prix à l'unanimité. Un film précieux.



## LE MONDE EN FACE **Ukraine, l'enfance volée**

**Auteure :** Tetiana Pryimachuk  
**Réalisateur-ices :** Tetiana Pryimachuk  
et Philippe Lagnier  
**Production :** Capa et Newen Studios,  
avec la participation de France Télévisions  
**Diffusion :** France 2

Avec une vraie sincérité et un point de vue très affirmé, l'histoire de la réalisatrice nous fait partager son cheminement. Dans un pays où un enfant sur cinq présente des signes de stress post-traumatique, la prise en charge concerne toute la société ukrainienne, qui change de regard sur la psychothérapie, s'organise et s'emploie à soigner ses traumatismes.

# Partenariat

Projet lauréat 

## Une campagne de sensibilisation aux conséquences des violences intrafamiliales sur les enfants

En 2025, un nouveau partenariat a vu le jour avec les étudiants de l'école AGR, école de l'image à Rennes. Dans le cadre d'un concours, ils ont travaillé sur un projet de campagne concernant les violences intrafamiliales.

Lors de conflits conjugaux, même si les enfants ne sont pas victimes eux-mêmes de coups ou d'injures, ils sont impactés de la même manière que s'ils avaient été frappés directement. Ils sont donc des « victimes collatérales » dont personne ne se soucie. Comment mobiliser la société collectivement et individuellement pour parvenir à une prise de conscience ? C'est tout l'objet de cette campagne à venir, portée par le lauréat gagnant.



# Historique

Tant que notre société ne saura pas donner à l'enfant toute la place qu'il mérite, l'action constante d'Enfance Majuscule sera justifiée.

En tant qu'association, elle a trouvé racine dans le combat qu'a mené en 1936 Alexis Danan, journaliste, d'abord en repérant le lien de cause à effet entre les

« colonies pénitentiaires » pour enfants et les condamnations au bagne de Cayenne, maisons de



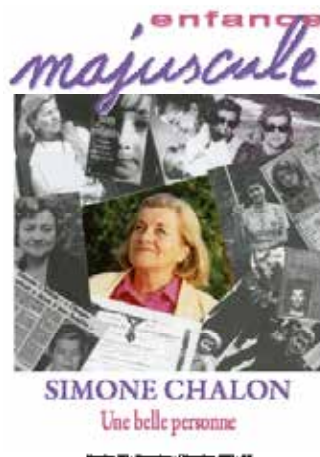
correction de sinistre mémoire. Il en a rapidement appelé à une protection de l'enfance sous la protection du public et a mené des actions où les citoyens dans leur ensemble auraient à cœur de protéger également « l'enfance malheureuse », selon le slogan d'alors, créé par les comités Alexis Danan : « l'enfant qui souffre n'a pas le temps d'attendre ».

De cet héritage est née l'Association Enfance Majuscule, qui depuis 1956 s'engage en tant que relais entre toute personne confrontée à une situation de maltraitance et les autorités chargées de protéger les enfants. Comment réconcilier avec la vie



des enfants, des adolescents ou des adultes dont l'histoire est liée à la maltraitance et sur lesquels l'impact traumatique laisse une empreinte durable ?

Depuis de nombreuses années, Enfance Majuscule a participé à tous les débats et toutes les actions en faveur de l'enfance. L'association est à l'écoute des enfants et des adultes en souffrance, confrontés de près ou de loin à la maltraitance et de toute personne vivant des situations à risques, dans un contexte familial ou extrafamilial difficile. L'anonymat de ceux qui le demandent est toujours respecté.



Composée de bénévoles d'horizons les plus divers, l'association étend ses actions en lien avec les organismes publics ou privés dédiés à la protection de l'enfance. Nous ne pouvons que constater la récurrence, la chronicité, la souffrance de cette enfance malheureuse, en dépit de dispositifs publics créés, sans affronter de façon cohérente les conséquences des actions qu'elles soient humaines, sociales ou politiques.



Nous pensons aux mineurs isolés étrangers pour lesquels les chausse-trappes administratives sont autant d'atteintes à leur histoire, leur dignité, leur équilibre, nous pensons aux violences institutionnelles inqualifiables, aux enfants handicapés écartés de la scolarité ordinaire, ainsi qu'aux violences quotidiennes vécues par des milliers d'enfants.

# LA CONVENTION DES DROITS DE L'ENFANT

## TEXTE ADAPTÉ AUX ENFANTS DÈS 10 ANS

La Convention a été adoptée par les Nations Unies (ONU) le 20 novembre 1989 pour protéger les droits des enfants dans le monde et améliorer leurs conditions de vie.

### Article 1 – La définition de l'enfant

La Convention concerne tous les enfants. Si tu as moins de 18 ans tu es un enfant et tu es donc protégé par cette Convention.

### Article 2 – Le droit à la non-discrimination

Cette convention doit être appliquée à tous les enfants sans aucune discrimination :

- Tu as le droit au respect de tes différences, que tu sois une fille ou un garçon, et quel que soit ton état de santé, ton origine ethnique ou sociale, ta langue, ta religion, tes opinions et ta nationalité.

- Tu as le droit à l'égalité, c'est-à-dire que les pays doivent respecter et protéger tes droits au même titre que tous les autres enfants.

### Article 3 – Le droit au bien-être

1. Pour toutes les décisions qui te concernent, ton intérêt doit être pris en compte.

2. Les pays doivent te protéger et assurer ton bien-être si tes parents ne peuvent pas le faire pour toi.

3. Les pays doivent veiller à ce que toutes les institutions chargées de ton bien-être (école, police...) t'aident et te protègent efficacement.

### Article 4 – Le droit d'exercer tes droits

Les pays doivent mettre en place toutes les mesures nécessaires pour te permettre d'exercer tous les droits qui te sont reconnus par cette Convention.

### Article 5 – Le droit d'être guidé par tes parents

Les pays doivent respecter le droit et le devoir de tes parents de te guider et de te conseiller dans l'exercice de tes droits et le développement de tes capacités.

### Article 6 – Le droit à la vie et au développement

1. Comme tous les enfants, tu as le droit à la vie et de ne pas être tué.

2. Les pays doivent veiller à ta survie et à ton bon développement en t'apportant tout ce dont tu as besoin pour ton développement.

### Article 7 – Le droit à un nom et à une nationalité

1. Dès ta naissance, tu as le droit d'avoir un nom, un prénom et une nationalité. Avoir une nationalité te permet d'être accueilli et protégé par un pays. Tu as aussi le droit de connaître tes parents et de vivre avec eux.

2. Si tu n'as pas de nationalité, les pays doivent quand même respecter ton droit d'avoir un nom, un prénom et de vivre avec tes parents.

### Article 8 : Le droit à la protection de ton identité

1. Les pays doivent protéger ton identité. Ils doivent t'aider à ne pas perdre ton nom, ton prénom, ta nationalité et tes relations avec tes parents.

2. Si tu es privé de ton identité, les pays doivent te protéger et t'aider à la récupérer aussi vite que possible.

### Article 9 – Le droit de vivre avec tes parents

1. Tu as le droit de vivre avec tes parents, sauf si c'est contraire à ton intérêt et ton bien-être (si tu es victime de maltraitance, de négligence, etc.)

2. Si tes parents se séparent, tu as le droit de donner ton avis pour les décisions te concernant lors de leur séparation.

3. Si tu es séparé de tes parents, tu as le droit de les voir régulièrement, sauf si c'est contraire à ton intérêt et ton bien-être.

4. Tu as le droit de savoir où sont tes parents, (s'ils sont en prison, par exemple), sauf si c'est contraire à ton intérêt et ton bien-être.

**« Les pays doivent veiller à ce que ton opinion soit prise en compte pour toutes les décisions importantes te concernant »**

### Article 10 – Le droit de retrouver ta famille

1. Si tu es dans un autre pays que tes parents, tu as le droit de quitter un pays et d'entrer dans un autre pour retrouver tes parents. Tes parents ont le même droit.

2. Si tu habites dans un autre pays que tes parents, tu as le droit de les rejoindre.

### Article 11 – La protection contre ton enlèvement et ton déplacement vers un autre pays

1. Les pays doivent te protéger contre les risques d'enlèvement et de déplacement vers un autre pays.

2. En cas d'enlèvement, pour assurer ton retour auprès de tes parents, les pays doivent coopérer et travailler ensemble.

### Article 12 : Le droit à la liberté d'opinion

1. Dès que tu es en âge d'avoir ta propre opinion, tu as le droit de donner ton avis sur toutes les décisions qui te concernent. Les adultes ont le devoir de prendre en compte ton opinion.

2. Les pays doivent veiller à ce que ton opinion soit prise en compte pour toutes les décisions importantes te concernant (décision devant le juge...).

### Article 13 – Le droit à la liberté d'expression

1. Tu as le droit d'exprimer librement ton opinion. Tu as aussi le droit de rechercher et de recevoir des informations et de les transmettre.

2. Ta liberté d'expression a certaines limites :

a. Tu dois respecter les droits et la réputation des autres ;

b. Tu ne peux pas mettre la société en danger.

### Article 14 – Le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion

1. Tu as droit à la liberté de pensée et de conscience, et tu peux pratiquer une religion.

2. Tes parents ont le droit et le devoir de te guider dans l'exercice de ce droit, en fonction de ton âge et de tes capacités.

3. Ta liberté de pratiquer une religion et d'exprimer tes convictions (ce que tu penses) a des limites :

a. Tu dois respecter les libertés et les droits des autres ;

b. Tu ne peux pas mettre la société en danger.

### Article 15 – Le droit à la liberté d’association

1. Tu as le droit de créer des groupes avec d’autres enfants ou des adultes et de participer à des réunions sur des sujets ou des activités qui t’intéressent.
2. Ta liberté de réunion a des limites :
  - a. Tu dois respecter les libertés et les droits des autres ;
  - b. Tu ne peux pas mettre la société en danger.

### Article 16 – Le droit à la protection de ta vie privée

1. Personne n’a le droit d’intervenir, sans raison légale, dans ta vie privée, c’est-à-dire ta vie avec tes parents et ton intimité. Ta maison, ton courrier ainsi que ton honneur et ta réputation font partie de ta vie privée et sont également protégés.
2. Les pays doivent créer des lois qui protégeront tous ces aspects de ta vie privée.

**« [...] Ta maison, ton courrier ainsi que ton honneur et ta réputation font partie de ta vie privée et sont également protégés. »**

### Article 17 – Le droit à l’information

- Tu as le droit de recevoir des informations (média) diversifiées et justes :
- a. Les pays doivent veiller à ce que les médias (radios, télévisions, journaux...) transmettent aux enfants des informations utiles ;

b. Ils doivent favoriser le développement des connaissances et la compréhension des autres cultures ;

c. Ils doivent encourager la production de livres pour les enfants ;

d. Ils doivent encourager les médias à prendre en compte la culture et la langue des enfants venant de groupes minoritaires ;

e. Les pays doivent te protéger contre les informations qui pourraient être contraires à ton intérêt et ton bien-être.

### Article 18 – La responsabilité de tes parents

1. Tes parents ont la responsabilité de t’élever et de veiller à ton bon développement.
2. Les pays doivent aider tes parents dans cette mission en créant des institutions et des services chargés de veiller à ton intérêt et ton bien-être.
3. Si tes deux parents travaillent, les pays doivent les aider à assurer cette responsabilité.

### Article 19 – Le droit d’être protégé contre les mauvais traitements

1. Les pays doivent te protéger contre toutes les formes de mauvais traitements, que tu sois sous la garde de tes parents ou de toute autre personne. Tu as le droit d’être protégé contre la violence, l’abandon, la négligence, l’exploitation et la violence sexuelle.
2. Les pays doivent veiller à ce que tu ne souffres jamais de mauvais traitements. Mais si ça devait t’arriver, les pays devront prendre soin de toi.

### Article 20 – Le droit à une protection même si tu n’as pas de famille

1. Si tu n’as plus de famille, ton pays doit te protéger et veiller sur toi.

**« Si tu es contraint de quitter ton pays, tu as le droit d’être considéré comme réfugié. [...] »**

2. Il t’apportera une protection de remplacement pour que tu ne sois pas seul.
3. Cette protection devra tenir compte de ton passé et de ta culture.

### Article 21 – Le droit à l’adoption

Ton adoption ne sera autorisée que si elle favorise ton bien-être.

- a. Elle doit être acceptée et autorisée par les personnes qui veillent sur toi.
- b. Tu peux être adopté dans un autre pays que le tien, si c’est la meilleure solution pour toi.
- c. Si tu es adopté dans un autre pays, tu devras avoir les mêmes droits que si tu avais été adopté dans ton pays d’origine.
- d. Ton adoption ne devra pas être une occasion de faire gagner de l’argent aux personnes qui t’adoptent.
- e. Les pays travailleront ensemble pour que ton adoption soit encadrée par des institutions compétentes et responsables.

### Article 22 – Les droits de l’enfant réfugié

1. Si tu es contraint de quitter ton pays, tu as le droit d’être considéré comme réfugié. Tu seras protégé par le droit international (des lois communes à tous les pays), et par cette Convention, que tu sois seul, avec tes parents ou d’autres adultes.

2. Les pays et les organisations internationales devront t’aider et veiller sur toi. Ils devront t’aider à retrouver tes parents et ta famille. Si ta famille n’est pas retrouvée, tu auras une protection de remplacement pour que tu ne sois pas seul.

### Article 23 – Les droits de l’enfant handicapé

1. Si tu es handicapé, tu as le droit de mener la meilleure vie possible. Tu as le droit au respect de ta personne et de ta dignité. Tu as le droit à être traité de la même manière que les autres enfants, pour devenir le plus autonome possible et participer à la vie de ta communauté.
2. Les pays doivent reconnaître le droit des enfants handicapés de bénéficier de soins spéciaux et essentiels à leur bien-être.
3. Les pays doivent donc apporter une aide supplémentaire à tes parents. Cette aide sera, si nécessaire, gratuite afin de t’assurer le droit à l’éducation, à la formation, à la santé, à la rééducation, à l’emploi, aux loisirs, à l’intégration sociale, ainsi qu’à l’épanouissement personnel.
4. Les pays travailleront ensemble et échangeront toutes les informations utiles pour aider les enfants handicapés. Les pays en développement seront plus particulièrement aidés.

# REMERCIEMENTS

.....

**Nous espérons pouvoir retrouver l'année prochaine nos partenaires bienfaiteurs au cours d'une soirée à l'espace Landowski, comme nous en avons l'habitude depuis de nombreuses années :**

## Les bénévoles

L'équipe des bénévoles d'Enfance Majuscule, les membres du jury ainsi que notre coordinatrice de projets, **Eva Carrion**, travaillent toute l'année pour faire de ce prix un bel événement. **Qu'ils soient tous remerciés chaleureusement !**

Conception graphique :  
Collectif Au fond à gauche  
(Lanneau - Charzat)

## La Mairie de Boulogne- Billancourt

Elle est l'appui historique de l'association et supporte avec bienveillance chacune de ses manifestations, grâce à une subvention, des locaux et surtout une grande implication. Enfance Majuscule trouve à Boulogne un point d'ancrage central qui lui permet de rayonner dans toute la France. C'est le soutien logistique de la Mairie qui a permis au premier prix média de se tenir à l'espace Landowski depuis 2013.

## Paul Boulangerie

Cette année, Paul Boulangerie s'engage à nos côtés pour contribuer à la réussite du Prix Média Enfance Majuscule.

## Majuscule

Appartenant à la société Alkor, la marque Majuscule permet à Enfance Majuscule de bénéficier d'un soutien matériel et/ou financier, dans le cadre de l'organisation de ses événements et de la promotion de ses diverses actions de sensibilisation et d'information, tel que le Prix Média.

## Air productions

Grâce au talent et à la générosité des Maestros et de Air productions («N'oubliez pas les paroles », France 2) Enfance Majuscule est soutenue dans tous ses projets.

## Agence MCD promotion

Spécialisée dans la production et l'organisation d'événements dont le gala d'Enfance Majuscule, l'agence MCD est également un soutien majeur de l'association depuis de très nombreuses années.

## Renaissance Paris Nobel Tour Eiffel

Depuis 2021, le Renaissance Paris Nobel est un partenaire précieux. Il accueille au sein de son somptueux établissement le Jury du Prix Média Enfance Majuscule, dans le cadre de ses délibérations.

## Angelina

C'est avec une immense générosité que Christophe Appert, chef pâtissier exécutif de la Maison Angelina, met ses talents culinaires au service de la protection de l'enfance, lors de la soirée du Prix Média Enfance Majuscule. Nous lui en sommes très reconnaissants.

# L'ASSOCIATION ENFANCE MAJUSCULE

Une association, relais entre personnes confrontées à la maltraitance et autorités chargées de protéger les enfants. Elle est impliquée dans des actions d'information ou de prévention et présente en justice aux côtés des victimes.

## Un site : [www.enfance-majuscule.fr](http://www.enfance-majuscule.fr)

Un site internet, qui permet d'être au plus près de l'actualité, mais aussi de développer des dossiers de fond, de restituer les avancées en matière de protection de l'enfance et de faire part de toutes les actions d'Enfance Majuscule.

### CONTACTEZ-NOUS :

2, rue des Longs Près

92 100 Boulogne-Billancourt

06 38 10 54 23

[contact@enfance-majuscule.fr](mailto:contact@enfance-majuscule.fr)

---

## Soutenez-nous, faites un don par chèque à Enfance Majuscule

Enfance Majuscule - 2, rue des Longs Près - 92 100 Boulogne-Billancourt

Nom : .....

Adresse : .....

Mail : .....

---

## Par virement via HelloAsso

